

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 9 octobre [1846]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (86r)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 9 octobre [1846], Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27714>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 octobre 1846](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Probablement sur l'affaire de contrefaçon des produits de la manufacture Godin-Lemaire : Godin ne peut se rendre avant la semaine suivante à Vervins en raison de la mise en activité de la nouvelle fonderie de Guise ; il invite Oudin-Leclère à venir à Guise étudier ses produits afin de plaider d'une façon convaincante dans une délicate affaire industrielle pour laquelle les juges n'ont pas assez de connaissance.

Notes Le brouillon occupe la partie médiane du folio 86r. Une copie de la même lettre, sans modification de texte, est conservée au Cnam dans le registre de la correspondance active de Godin FG 15 (2), page 1. La lettre est adressée à monsieur Houdin : il s'agit d'Oudin-Leclère, avoué à Vervins.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIX^e siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1846 Coquelin

26 juillet Monsieur Jules - Promet à l'endroit

vante vous faire un dépôt de mes poêles, le placement
facile que j'ai de mes ~~émissions~~^{émissions} ne me permet pas
d'adopter un système de placement mais je m'imprécise
de les expédier pour votre compte quand il vous
plaira de me passer de vos ordres
ayez mes sincères salutations

Jules
9 juillet

Monsieur Jules - à Paris

Mais je dois que j'ai de me rendre ~~au~~^à Paris
en cette ville sans me engager par cette lettre p-
me paraît à faire cette semaine. la mise en
activité de l'établissement que je suis de faire à Guise
exigeant impérativement ma présence mais je pourrai
faire vers la fin de la semaine prochaine ou
au commencement de la semaine suivante au plus
que vous me direz si et à quelle heure que j'y aille peut-être
que nous discuterons toutes les questions suffisantes
de la part de connaissances que les juges ont de nos matières
ne serait-il pas nécessaire d'espacer que tous nous
rendions à Guise pour éclaircir sur mes procès la nature
de mes droits afin de pouvoir plaider satisfaisamment au
tribunal. Si vous êtes pour le faire sans une prévision
de peu à l'avance

Me reporter à droite

ayant bien désiré de venir vous présenter que
je m'étais en invitation le 26 juillet de l'année
1846 pour que vous meyez une quille à faire pour ma
signature

Et à ce

Monsieur Louis Sébastien

je vous rappelle que vous avez promis de me
payer fin de septembre 1846 sans attendre à venir avec
la somme de 333 francs ou
de tenir des mains sous entente avec moi

par l'intermédiaire de mon